



*Fédération de l'Équipement, de l'Environnement,
des Transports et des Services*

Paris, le 24 avril 2007

Ministère des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer

Madame la Directrice générale
des Personnels et de l'Administration
Tour Pascal B
92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

OBJET : C.G.C.V.

Madame la Directrice,

Nos fédérations fondatrices et gestionnaires du Comité de Gestion des Centres de Vacances sont alertées par leurs administrateurs concernant l'avenir du C.G.C.V. et ses moyens.

Avec eux, nous constatons que votre proposition d'avenant du 16 janvier 2007 à la convention réduit les moyens mis à sa disposition alors que ses besoins sont en expansion du fait d'une adhésion de plus en plus importante des agents du ministère à ses activités. Cela se traduit par une fréquentation croissante de jeunes dans ces centres. De même, nous nous inquiétons des motivations qui conduisent à diligenter une étude à l'encontre du C.G.C.V. sans qu'aucune concertation ne soit intervenue avec le conseil d'administration.

Convaincus de l'œuvre accomplie par le C.G.C.V. pour la défense du droit aux vacances pour tous les enfants, la cohésion et la mixité sociale, l'accès de tous par une politique tarifaire adaptée, l'insertion d'enfants porteurs de handicap notamment, et étant donné l'absence de concertation et d'engagement de votre part, nos fédérations demandent à être reçues sans délai concernant la pérennité du C.G.C.V., ses moyens et vos orientations dans le domaine.

Dans l'attente,

Veillez agréer, Madame la Directrice, nos sincères salutations.

Pour la Fédération Force Ouvrière
de l'Équipement, de l'Environnement,
des Transports et des Services

Le Secrétaire général

signé

Jean Hédou

Pour la Fédération CGT
de l'Équipement et de l'Environnement

Le Secrétaire général

signé

Jean-Marie Rech